

**Sujet :** [INTERNET] observation concernant l'enquête publique liée à l'extension du parcellaire d'épandage du GRAND REIMS

**Date :** 21/02/2022 à 17:32

**Pour :** "ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr" <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

Après analyse de l'**ANNEXE 7 « TABLEAU RECAPITULATIF DES PARCELLES ET DES CONTRAINTES »** de votre demande d'extension du périmètre d'épandage des boues de STEP du GRAND REIMS, nous avons relevé que certaines superpositions avec notre périmètre d'épandage n'avaient pas été prise en compte.

La liste des parcelles concernées est jointe à cet e-mail.

Il s'agit principalement des parcelles de notre périmètre d'extension.

En effet, après une enquête publique réalisée en fin 2020, notre arrêté est en phase de finalisation à la DREAL, par conséquent la superposition entre les deux plans ne pouvait pas être identifiée.

N'hésitez pas à revenir vers moi, si vous avez besoin de plus d'éléments.

Cordialement,

Responsable Qualité Sécurité Environnement  
Cristal Union – Etablissement de Sillery

— Pièces jointes

Parcelles à exclure du périmètre d'extension d'épandage du GD REIMS.pdf

338 Ko